Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Joumada I 1446
29 Novembre 2024

N° 139

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2857**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2859**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2864**
Homologation de résolutions **2864**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2864**
Avis aux créanciers..... **2867**
Convocations
Sociétés anonymes **2869**
Autres sociétés **2876**
Divers
Avis au public..... **2876**
Rectificatifs **2878**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE MEUNIERE TUNISIENNE "SMT"

Société anonyme

Au capital de 39 767 537,500 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El Kassâa Ben Arous

Identifiant Unique : 0002540 J

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 19/10/2024, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 25/10/2024 sous le n°24704735 Quittance n°M057480, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 28/10/2024 sous le n° 2024137141, il a été décidé ce qui suit :

1- Nomination de M. Omar HACHICHA en tant que Directeur Général Adjoint, et ce pour la période restante de l'exercice 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 et définition de ses pouvoirs.

2024R02970SANB2

Notice pour Augmentation du capital

SOCIETE LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES

S.A. au capital de 39 023 070.000 Dinars

Siège social : 4 Rue Kenitra 1000 Tunis

IU : 941750TAM000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2024, dont le PV a été enregistré à la Recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 29 octobre 2024 sous le numéro 24706485 Quittance n°M075566, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de 34 489 070 DT à 39 023 070 DT, soit une augmentation de quatre millions cinq cent trente quatre mille dinars (4 534 000 DT), en créant 453 400 nouvelles actions de valeur nominale (10 Dinars), avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Conditions de l'augmentation :

Cette augmentation a été réalisée par apports en numéraires issues de l'actionnaire «Fournitures Autos et Dérivés FAD SA» à concurrence de 4 534 000 DT et avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Dépôt définitif :

Une copie du PV de l'AGE ayant décidé d'augmenter le capital social, de la déclaration de souscription et de versement ainsi que la liste des souscripteurs, ont été déposés au registre national des entreprises RNE sous le n°2024147531 en date du 20/11/2024, la déclaration de souscription et de versement est enregistrée auprès de madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 19/11/2024.

2024R02976SANB2

SUCRERIE MAHMOUD EL ABED

S.A. au capital de 665.000,000 D

Siège social : Z.I, Route de M'Saken Sousse

Identifiant unique : 004761E

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse sous le n°2450321 du 19 Novembre 2024 quittance n°M004517 et n°M004518 un exemplaire déposé au RNE de Sousse sous le n°2024147955.

Il a été décidé :

L'assemblée générale extraordinaire autorise et approuve une diminution du capital social de 35000.000 dinars par l'annulation de l'apport en nature d'un immeuble servant de bureaux et dépôt, objet des titres fonciers n°118652 dénommé FRADJ et 116832 sis au 63 rue d'Iran à Tunis et ce par la réduction de VN des actions de 10 dinars à 9.500 dinars.

2024S01522SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE AFRIC - SODA

SARL, au capital de 100 000 Dinars

Siège social : 12, Rue de Kairouan - Tunis

Identifiant unique (RNE) : 1101621 T

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15/10/2024, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche - Tunis le 21/10/2024 sous le n°24704579 Quittance n°M082002, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 21/11/2024 sous le n° 2024147738. Il a été décidé ce qui suit :

1- Extension de l'objet social de la société pour inclure la transformation industrielle des grignons d'olive.

2- Modifications corrélatives et mise à jour des statuts.

2024R02971SRLB2

Liquidation

Société Falegnameria Artigianale SARL

Capital social : 18500 Dinars

MF : 1792407G/A/M/000

Siège social : Zone Industrielle Nadhour 1160

Suivant le procès-verbal de l'AGE du 28 octobre 2024 enregistré à la recette des finances Nadhour le 29 octobre 2024 suite quittance n°M034786 et n° d'enregistrement 24700999, le liquidateur de la société Falegnameria Artigianale annonce au public la liquidation de la société et que l'adresse de liquidation est l'immeuble CTAMA Zaghouan et chaque correspondance doit être envoyée sur cette adresse.

Annonce RNE sous n°2024142262

Journal officiel RNE n°227 du 18/11/2024.

2024R02981SRLB2

Dissolution anticipée d'une société et nomination d'un liquidateur

SOPROBAT S.A.R.L

SARL au capital de 210 000 Dinars

Siège social : Route de Saltnia, km 3 - Sfax - Tunisie

Identifiant unique et matricule fiscal : 1507528 A

Matricule CNSS : 578027-04

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21

novembre 2024, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 21 novembre 2024 sous le n°24505247, quittance n°M114183, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des entreprises à Sfax en date du 21 novembre 2024 sous le numéro 2024147770, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la Société et la nomination de Mr Adel REGAIEG entant que liquidateur pour la société.

Les créanciers et opposants éventuels doivent dans un délai de trente jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT, inscrire leurs créances ou oppositions accompagnées des titres et justificatifs nécessaires entre les mains du liquidateur sis à l'adresse suivante «Route de Gremda, km 0,5, Immeuble CEG, Bloc C, 1er étage, Bureau C15 - 3000 - Sfax» et ce sous peine de forclusion.

2024X01540SRLB2

Réduction du capital social

Sté «L'ORCHIDEE DE PROMOTION IMMOBILIERE» S.A.R.L

Au capital : 1 050 000.000 dinars

Siège social : Route de Gremda Km 9 - Sfax

MF : 1302873 FPM 000

RC : N°B08116822013

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «L'ORCHIDEE DE PROMOTION IMMOBILIERE» daté le 22 octobre 2024, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 01 Novembre 2024, n° de quittance M007315, N° d'enregistrement 24506646, il a été décidé ce qui suit :

- Une réduction du capital en numéraire de 350 000.000 DT.

En conséquence, Le capital social passe à 700 000.000 DT, divisé en sept (7000) mille parts sociales de 100 DT chacune.

Dépôt :

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sfax le 13 Novembre 2024, sous le n°2024141856 :

- P.V. de délibérations de l'A.G.E daté le 22 octobre 2024.

- Rapport de commissaire aux comptes sur la réduction de capital.

2024X01549SRLB2

Société «EL BARAKET»

SARL

Capital de 4.002.960 Dinars

16, Avenue du 1er Juin Mutuelleville - Tunis

MF : 1011264 R

Suivant acte sous seing privé en date du 179/2024, enregistré à la Recette des Finances de la cité Mahrajene le 25/9/2024 (Quittance N°53057 Enregistrement n°24704647) dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 01/10/2024 sous le n°D2024109628, il a été nommé Monsieur Hachem SFAR co-gérant pour une durée de cinq ans renouvelables par tacite reconduction avec les pouvoirs de gestion les plus absolus.

2024402917SRLB2

GENERAL DES EQUIPEMENTS ENERGETIQUES GEE

Société à responsabilité limitée

47, Rue de Madrid - Tunis

MF : 0035574Z

Capital social : 630.000DT

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 septembre 2016, enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche de Tunis en date du 19 septembre 2016, sous le numéro 16805459, quittance n°M077335 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23 septembre 2016;

Il a été décidé ce qui suit :

- L'assemblée Générale Extraordinaire, décide de nommer Monsieur Moncef CHEIKH-ROUHOU gérant de la société pour une durée indéterminée et d'octroyer les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société.

2024402927SRLB2

RESSOURCETHICA

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 20.000 DT

Siège social : Rue Feuille d'Erable - Imm. Regency - Bureau N° A 7-4 Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1873784W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 14/11/2024 (enregistré à la Recette des Finances Al Bouhaira, le 18/11/2024 sous Qn°M111892 Enreg n°24710115).

Suite à la démission de Mr. Mohamed Karim Ben Dhaou de son poste de gérant, les associés ont décidé de nommer pour une durée indéterminée Monsieur Habib Rabhi en qualité de gérant et ont fixé ses pouvoirs.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1873784W sous dossier n°2024148141 le 25/11/2024.

2024402935SRLB2

Dissolution

Tunisia Telecom Systems

S.A.R.L au capital de 100.000 Dinars

Résidence badr, App A4, El Manar 1, 2029 Tunis

Identifiant Unique : 047537H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2024, enregistré à la recette des finances El Manar 1 le 18 octobre 2024 sous n°24503745, quittance n°M076154, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises à Tunis sous le n°2024148153 du 25 novembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société Tunisia Telecom Systems, et la nomination de M. Khaled SANCHOU en tant que liquidateur. Tél : 70-860-310.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire les documents de leurs créances au liquidateur M. Khaled SANCHOU dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2024402939SRLB2

Dissolution

Société INTERNATIONAL TRADE BUSINESS «ITB»

SARL au capital social de 20 000,000 Dinars Tunisiens

Siège social : AM4 Av. Hédi Nouira, Résidence Yassine ennaser 2

Code RNE : 1249657 V

Suite à un acte sous seing privé en date du 18 Novembre 2024, enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 20/11/2024 sous le numéro 24709377, Quittance n°M145642 il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société et la nomination de Mr Ghazi SABBAGH liquidateur avec le plein pouvoir.

Une copie du procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises le 22 Novembre 2024 sous le numéro 2024148078.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Sabah en arabe et dans Le Temps en français le 24 novembre 2024.

2024402942SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente rédigé par avocat enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 19/11/2024 quittance n°24204645.

Mme Hinda Ariba a vendu à Mr Azouz Seyah la totalité du fonds de commerce sis à cité basatine Zaghouan activité pâtisserie cela a été publié dans le journal la Presse le 26/11/2024.

Toute opposition doit être faite à l'adresse du fonds de commerce.

2024T01149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 4/9/2024, quittance n°M060518 et enregistré sous le n°24201940, Mr Lassoued Ben Ali Ben Mohamed Guerfi titulaire de la CIN n°01509539 domicilié à Cité Raja n°01, Mateur, a vendu à Mr Othmen Ben Ali Dridi titulaire de la CIN n°05623407 domicilié à el MAA El Abyadh BHAYA Mateur la totalité du fonds de commerce, consistant en un local de commerce n°18 - 19 cité ennassr Mateur, destiné au commerce de FROMAGERIE.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT au domicile de l'acheteur, à el MAA ABYADH BHAYA Mateur / Rq : l'annonce est publiée aux journaux «Echourouk et Le Quotidien» le 10/9/2024.

2024T01153FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le biais d'un acte notarié authentique établi le jeudi 7/11/2024 par Maître Charaabi Slim, notaire sis à l'Avenue de la Révolution - Menzel Temime 8080 ; Monsieur Majdi Ben Abderrahmen Ben Ali Gritli, tunisien titulaire de la CIN n°06250648 délivrée à Tunis le 3/02/2015, résident à l'Avenue Ali Belahouane Kelibia 8090, a transféré en donation à Sahar Ben Majdi Gritli, tunisienne titulaire de la CIN n°14407283 délivrée à Tunis le 25/10/2018, résidente à l'Avenue Ali Belahouane - Kelibia 8090, la totalité du fonds de commerce (I.U : 1144746 R) consistant en un local destiné au commerce de détail de matériel sanitaire et de faïences, sis à l'Avenue Ali Belahouane - Kelibia 8090.

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce, objet de la donation, précisée ci dessus, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue dans les journaux Echourouk (en Arabe) et le Quotidien (en Français) le samedi 23/11/2024.

2024R02972FCCC2

Vente des parts de fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 10/10/2024 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 14/10/2024 sous le n°24205479 quittance n°109553 Monther Hatioush titulaire de la CIN n°03723257 a vendu à Mohamed Sabti CIN 04378115 et à Fatima Shaaban CIN 013634487 toutes ses parts dans le fonds de commerce situé à Grombalia exploité dans la vente de vêtements de prêt-à-porter sous le matricule fiscal A0734232007.

Les objections seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce JORT au bureau de Mme Fawzia Naas, avocate, sise à la rue Salam Grombalia.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 27/11/2024.

2024R02973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente du fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Boumhal le 25/10/2024 quittance n°M066591 ; Mr Iskander Mahdoui cin 07131972 a vendu à Mr Iskander Sayadi cin 06897878 le fonds de commerce situé à la rue Mohamed 5 Boumhal destiné à tout commerce avec tous ses éléments pour un prix de neuf mille dinars et les oppositions seront reçues chez maître Touati Mohamed durant 20 jours qui suivent cette annonce à son cabinet 19 rue roi Faicel ben Abdelaziz Nouvelle Médina.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 27/11/2024.

2024R02975FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 12/11/2024 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 12/11/2024 n° de Quittance MO91538 n° d'enregistrement n°24206102 Mr Bechir Dridi Titulaire de la (C.I.N Numéro 04351206 et résidant au n°44 rue de l'houbara cité el Manara Mourouj 5 Ben Arous) a vendu à Mr Mustapha M'rad (titulaire de C.I.N Numéro 031102277) et résidant au Moualla Gafsa) la totalité du fonds de commerce de vente des produits de l'alimentation générale et des produits ménagers exploité au local sis au

n°51 rue de l'autruche perpendiculaire à l'avenue Essaloua Mourouj 5 Ben Arous avec l'ensemble de ses éléments corporels incorporels.

Les oppositions au paiement du prix seront reçues dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la publication de la vente au journal officiel de la République Tunisienne dans le domicile du fonds de commerce sus mentionné.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk datés le 24/11/2024.

2024R02977FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Mourouj, quittance n°M084961, enregistrement n°24205521, madame Amel Chedhli Ep Ali Safta a vendu à Monsieur Montassar Kaaniche la totalité du Fonds de commerce exploité en tant que vente produits des animaux situé à l'Avenue des Martyrs Elmourouj 1, Ben Arous.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise au 18 avenue de Martyrs El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai est non avenue. Cet avis a été publie au journal le Quotidien dans son édition du 23/11/2024.

2024R02985FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 01/11/2024 légalisé le 01/11/2024, enregistré à la recette des finances rue 02 Mars 1934 à Djerba Houmt souk le 13/11/2024, (reçu n°M117449 enregistrement n° 24207692).

Monsieur Ridha Kouken, C.I.N 05056260, demeurant à Eriath Djerba, a vendu à Mademoiselle Ghada Jemail C.I.N n°13541595, demeurant à Taourit Houmt souk Djerba, le fonds de commerce pour activité vente de fruits secs et commerce spécialisés en détail, exploité dans le local sis à Moncef Bay Houmt souk Djerba 4180. D'un Prix égal à trente mille dinars.

Toutes les oppositions auront lieu auprès de l'Acheteuse Ghada Jemail à son domicile élu dans les 20 jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens Le Temps et Assabah du 22/11/2024.

2024R02987FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sis place Ali Ben Abid Médenine

Suivant un acte de vente en date du 13/11/2024 enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°M103156 le 15/11/2024 rédigé par Maître Zagrouba Mongi avocat à Médenine Mr Zied Bessaoud a vendu son fonds de commerce sis à Médenine activité -bijouterie- à Miloud Atoui. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente éditée au Chourouk du 22/11/2024.

2024R02988FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 18/11/2024 sous n° de reçu M123095 n° d'enregistrement 24207534 ; Mme Khouloud Skander demeurant à l'Avenue d'Egypte dar Chaabene El Fehri, Nabeul a vendu à monsieur Wanis Kaied demeurant à l'Avenue El Karama à Byr Chalouf Nabeul, le fonds de commerce, l'original commercial inscrit au registre national des institutions sous n°1703357V sis à rue byr Chalouf n°04 Nabeul destiné comme station de lavage de voiture avec un prix de 12.000d000 et les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur 20 jours à partir de cette publication au J.O.R.T dans l'adresse du fonds de commerce sis rue Byr-Chalouf n°04 Nabeul.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 23/11/2024.

2024R02991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/10/2024, enregistré à la Recette des Finances de Sahline en date du 30/10/2024 (Quittance n°M041295, Enregistrement n°24202102), Mme Mahbouba Batbout sise au 02 rue Sidi Youssef Sidi Ameur gouvernorat de Monastir a vendu à Mme Ikhlass Amich la totalité du fonds de commerce sis au complexe commercial municipal à Sidi Ameur du gouvernorat de Monastir, non inscrit au registre national des entreprises avec tous ses éléments matériels et immatériels destiné pour le commerce et la vente des fruits et légumes.

Les éventuelles oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus indiquée ou encore à son adresse sise à la route de Soukrine Moknine gouvernorat de Monastir, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

La présente annonce a été publiée aux Journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" du 21/11/2024.

2024S01520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 6/11/2024 et enregistré à la recette des finances 3 Septembre 1934, Sousse le 11/11/2024 reçu n°11087067, enregistré sous le numéro 24202308, Mr Hassen Ayari CIN n°02984207 délivrée le 7 octobre 2013 vend la totalité du fonds de commerce sis 08 Rue Raed Bjaoui Sousse avec tous les éléments à Mr. Abderrahmen Lazreg CIN n°12853315 délivrée le 18 décembre 2020. Toutes les oppositions seront faites auprès de Mme Ines Ferchichi avocate sise à l'Avenue Mohamed Maarouf Immeuble LES ELITES 3ème étage Bureau n°301 Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis. Cette annonce est publiée dans les journaux le Quotidien et Achourouk du 20/11/2024 IP 724/1284.

2024S01529FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 12/11/2024, rédigé par l'huissier de Monastir le Maître Saoussen HARBI et son accompagnement le Maître Nasser Touir, enregistré à la recette des finances d'Al Ouerdanine dans le journal mensuel du mois de novembre 2024, Mr Ali Ben Ahmed Mansour, titulaire de la CIN n°04090489, a cédé à son fils : Mr Mustapha Ben Ali Mansour, titulaire de la CIN n°09257649, la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce en gros produits divers sise à l'Avenue de la Gare - Route d'El Ouardanine 4070 M'Saken, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 24/11/2024.

2024S01531FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente signé le 3-7-2024 enregistré à la recette des finances de Benbla le 11-10-2024 quittance n°M035494, Mohamed Rayen Ghfira, a vendu à Laila Assidi, Rue Sidi Najjar Motmar la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Manzel Harb avec ses éléments matériels et moraux et dont l'activité principale «Vente de tabac en détail», et l'activité secondaire «vente de cadeaux et autres produis» l'annonce faite le 26/11/2024 au journal «Achourouk».

L'opposition se fera entre les mains de vendeur dans 20 jours dès la parution de cette annonce au JORT.

2024S01532FCCC2

Résiliation de contrat de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9/9/2024 rédigé par Maître Wafa Dhieb, signé le 1/10/2024 et le 7/11/2024 enregistré à la recette des finances de Sakiet Eddaier le 13/11/2024 enregistrement n°24204143 Quittance n°MO78644; le contrat de vente du fonds de commerce exploité en industrie meuble et ameublement dont le local sis à la Route de Mahdia km 10 zone industrielle Sakiet Eddaier, conclu entre Mme Maha Ben Ayad demeurant à résidence Najla 2 A B 27 jaafar 1 Ariana nord et Mr Mohamed Ali ELbahri ELhosni demeurant à Biliana AL Amra, est résilié.

Toute opposition doit être signifiée entre les mains de Mme Maha Ben Ayed au lieu du fonds de commerce sis à route Mahdia km 10 Zone industrielle Sakiet Eddaier Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 23/11/2024 sous le n°FC24/25797.

2024X01554FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2024 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 20/11/2024 selon reçu n°M091429 enregistrement n°24206457 Mohamed ben Moussa Saiden (cin n°05333167) a vendu à madame Monia Bent Massoud Saiden (cin 06552047) la totalité du fonds de commerce de vente de fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à la route Manzel Chéker km 12 à coté de boulangerie Ktari Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, au bureau de Maître Yengui Dabbech Saoussen avocate au 40 avenue Hédi Chaker Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 23/11/2024.

2024X01559FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 14/10/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 18 octobre 2024, n° de quittance 120706, n° d'enregistrement 24208728 Mr Regichi Mondher CIN n°05413419, a vendu à Guesmi Aziza CIN n°08708081 tout le fonds de commerce exploité à la vente des accessoires de beauté avec tous les éléments matériels et incorporels non inscrit au Registre National des Entreprises, sis à Ain Zaghouan Tunis, Local n°1 rez-de-chaussée Rue Khaled Ibn El Walid Résidence Amna.

Toutes oppositions doivent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT auprès de Maître Abdellatif Ben Ayed, 8 Rue Ibn Echamaa 1001 Tunis, où se trouve une copie du contrat de vente.

Cet avis est publié aux journaux Essabah et Le Temps en date du 26/11/2024.

2024402912FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP du 9/9/2024 enregistré à la Recette des finances rue de Paradis Ariana le 5/11/2024 suivant reçu n°M131282, Sté La Passion de L'eau identifiant unique n°0566417/P Registre de commerce n°B184752000 a cédé à Mr Radhouan ichi le fonds de commerce de "Usage exclusif de bureaux commerciaux" sis au 2 Rue madinet ennajaf Sidi Fraj Soukra, toute éventuelle opposition doit être déposée dans les délais légaux entre les mains de Maître Mourad Ben Tili Avocat sis au 34 rue de Carthage Ariana. La présente vente a été publiée aux journaux "Le Quotidien et الشروق" le 21/11/2024.

2024402914FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 12 novembre 2024 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 14 novembre 2024 quittance n°122011 enregistrement n°24207693

Mr. Mohamed ben Ahmed ben Ferjani titulaire de la carte d'identité n°005206219 délivrée à Tunis le 31/8/2004 a vendu à Mr Ali ben Abdelkader ben Ali Rbaii titulaire de la carte d'identité n°07464013 délivrée à Tunis le 11/4/2023.

Le fonds de commerce inscrit au R.N.E sous le numéro 0805230M destiné pour fast-food et les boisons

extrait des produits laitiers avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 37 avenue Taiib al M'hiri Ariana.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 28 novembre 2024.

2024402919FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la goulette le 31/10/2024 reçu n° 124310 enregistrement n°24209101 Monsieur Abdelhay ben Amer cède à Monsieur Najib Chograni la totalité du fonds de commerce destiné actuellement pour la vente des meubles situé 13 avenue Khaled Iben Alwalid el Awina Tunis.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Saïda Samer l'avocate au 32 avenue de la Liberté appt n°20 Tunis dans un délai de vingt jours de la date de publication de cette annonce au Jort.

Un précédant avis a paru dans le journal «Le Quotidien» le 12/11/2024.

2024402921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 14/11/2024, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 15/11/2024 sous le n°24209659 quittance n°129198 Mme Ikram Abelghaffar sis à rue n°6 Korat Elaine cité Elghazala l'Ariana a vendu à Mme Esmahen Iroi sis à rue n°6 Sakit sidi youssef Elyesmine Carthage Byrsa la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels. Le dit fonds de commerce est exploité en tant que Parapharmacie au local sis à 17 bis rue Osman Elbaheri Ain Zaghouan El Aouina.

Cet avis a été publié au journal le Temps du 23/11/2024. Les oppositions au paiement du prix doivent être formées à domicile à Mme Ismahen Iroi sis à rue n°6 sakit sidi youssef Elyesmine Carthage Byrsa Tunis dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de République Tunisienne.

2024402928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 octobre 2024, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 8 novembre 2024 sous le n°24205064 Quittance n°76842, la Société RESTAURATION RAPIDE LAFAYETTE dont le siège est sis au n°45 Rue de Palestine Centre commercial Lafayette Tunis inscrite au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique n°0896535F, a cédé avec toutes les garanties de fait et de droit à la Société «La BAGUETTE» sise au n°5 Rue de l'Usine La Charguia 2 Ariana inscrite au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique n°0510720Q, le fonds de commerce exploité dans l'activité de restauration rapide sis au local n°R06 au 1er étage du centre commercial «Champion Lafayette», avec toutes ses dépendances et éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la cédante à son siège social sis au n°45 Rue de Palestine Centre commercial Lafayette - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal «Echourouk» du 19 Novembre 2024.

2024402933FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 octobre 2024, enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 8 novembre 2024 sous le n°24209012 Quittance n°141693, la Société RESTAURATION RAPIDE LAFAYETTE dont le siège est sis au n°45 Rue de Palestine Centre commercial Lafayette Tunis inscrite au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique n°0896535F, a cédé avec toutes les garanties de fait et de droit à la Société «La BAGUETTE» sise au n°5 Rue de l'Usine La Charguia 2 Ariana inscrite au registre national des entreprises sous l'Identifiant Unique n°0510720Q, le fonds de commerce exploité dans l'activité de restauration rapide sis au local n°59 au RDC du centre commercial «50 Boutiques» Menzah 6, avec toutes ses dépendances et éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la cédante à son siège social sis au n°45 Rue de Palestine Centre commercial Lafayette -Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal "Echourouk" du 19 Novembre 2024.

2024402934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2024 enregistré à la recette des finances Le Lac le 20/11/2024 quittance n°M112924 enregistrement n°24210118 Madame Besseghair Manel titulaire de c.i.n n°05622203 a vendu à monsieur Chawki Neji titulaire de la c.i.n n°09788514 la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local destiné au commerce café et restaurant sis à la résidence les Horizons du Lac, les Berges du Lac 1 Tunis.

Les oppositions sur le prix pourront être admises à l'adresse de maître Souissi Nabil sis à la rue Hédi Saiidi n°14 Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 27/11/2024.

2024402937FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé le 5/11/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 15/11/2024 quittance n°129104 enregistrement n°24209642.

La société MOUHA STORE ayant le matricule fiscal 1686026C a vendu à Messieurs. Nader ben Mouldi ben Al Khamar C.I.N n°07195714 et Yosr bent Habib ben Othman Arkoubi C.I.N n°14755329 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 2 rue Khaled Ibn Al Walid Tunis destiné pour tout commerce.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 26 novembre 2024.

2024402945FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el Banna ayant son bureau au 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 le 14/10/2024 enregistré le 18/10/2024 à la recette des finances Charguia sous le numéro 24210996 quittance numéro 119217 Hamza Khalifa demeurant à la rue Hmidi Immeuble Ibn Sina Menzah Tunis a vendu à Wajdi Ghomrasni au 16 rue Kifah Mannouba le fonds de commerce situé au 12 Avenue Motalib cité khadra pour emballage de sucre siège pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis au 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 ayant délai 20 jours à partir de cette annonce au jort. Cette annonce est publiée au quotidien Echourouk le 20/11/2024.

2024402946FCCC2

Location gérance libre

Société AZAIEZ ET BEN TAGGA DATTES

MF : 1551888ZAM000

Identifiant unique : 1551888Z

CNSS : 582674-92

Adresse : Helba 2210 Tozeur

Suite à l'annexe d'un contrat de location du fonds de commerce enregistré à la recette des finances - Tozeur le 8/11/2024 enregistrement n°24703592 quittance n°M0480611, la Société Azaiez et Ben Tagga dattes décide de proroger la durée de contrat de location de fonds de commerce au profit de la société kinza soleil dattes et fruits pour une durée de cinq ans du 9/9/2027 au 8/9/2032.

2024T01118FCCC3

2024T01155FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous signé privé rédigé par l'avocat Maître HAMROUNI LAMIA, demeurant à Manaret Hammamet, signé auprès de municipalité de Manaret Hammamet, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 28/10/2024 quittance n°M153209 sous n°24306245, Monsieur CHOK RIDHA titulaire de la CIN n°05119577 et l'identifiant unique n°1040781/W/N/C/000 a loué à FAZZANI NABIL , titulaire de la CIN n°06258561, la totalité d'un fonds de commerce exploité en Menuiserie sis à Avenue Mohamed V Manaret Hammamet commençant le 01/10/2024 jusqu'au 30/9/2026, les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans le lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours.

2024R02982FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 18/11/2024 est enregistré à la recette des finances de Médenine le 19/11/2024 sous n°24307256 reçu n°M104008 Mr Mosbah Ben Bechir Hamroun CIN 08646814 demeurant à Médenine a loué à Mr Slah Edine Ben Abdallah Issaoui CIN 09149745 demeurant à Médenine.

La totalité du fonds de commerce, activités vente de matériel domestique et de sacs situé à souk libya Médenine.

Les oppositions doivent être présentées à l'éditeur de contrat Maître Khalifa Hadded avocat 65 Avenue Habib Bourguiba Médenine dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 22/11/2024 dans le journal Al-Shorouk.

2024R02986FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S S P en date du 21/5/2024, enregistré à la recette des finances de Ksar Hallal le 21/5/2024 quittance 40345, n°211301259, Madame Naziha Saidane a loué à Mr Akram Rejab pour le compte de la société NARSISS COUTURE la totalité du fonds de commerce sis à rue Palestine Ksar Hallal exploité dans le commerce en gros du prêt à porter, et ce moyennant le loyer annuel de 21600.000 dinars.

2024S01530FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/11/2024 enregistré à la recette des finances Elain, Sfax le 15/11/2024, enregistrement n°24303920 Quittance n°M064506, Salha Karoui, titulaire de la C.I.N n°01138120, demeurant à l'avenue Chaker, rue Palestine n°3, Elain, Sfax, a loué à Khalil Sayeh, titulaire de la C.I.N n°11187668, demeurant à la route Menzel Chaker km 8, Sfax, la totalité du fonds de commerce (coiffeur) sise à la route Menzel Chaker km 8, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Anis Gargouri Avocat au 12, rue Salem Harzallah, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publie au journal «Chourouk» du 20/11/2024 sous le N°IP423/1703.

2024X01556FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte Sous seing privé du 8 Novembre 2024, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 18 Novembre 2024, quittance n°M102925 et enregistrement n°24308361, la société «Café Bellar» représentée par son gérant dont le siège social est situé à l'angle rue Sassi Bahri et place du Commandant Bejaoui Bizerte a loué à Mr Anis Hamdi demeurant à Serdiana Sbikha Kairouan, CIN 07667108 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local destiné à l'activité d'un café de 1ère catégorie sis à l'angle rue Sassi Bahri et place du Commandant Bejaoui Bizerte.

Cet avis de location a été publié au journal «Al Chourouk» le vendredi 22 novembre 2024.

2024402913FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Conformément au procès-verbal de l'assemblée constitutive le 6 octobre 2024 et enregistré sous le numéro 24705524 à la recette des finances, quittance numéro M078404 et faisant référence à l'accord numéro 004245 délivré par le secrétaire général de la municipalité de Ben Arous le 7 novembre 2024.

Il a été constitué le syndicat de résidence Wiem 2 la Nouvelle Médina 3.

Nom du syndicat : Syndicat de la résidence wiem 2 Nouvelle Médina 3

Siège social : Résidence Wiem 2 la Nouvelle Médina 3 - 2063.

Membres du bureau du syndicat et leurs fonctions :

Mr Sofiene Saidi : Président du syndicat

Mr Mohamed Amine Bouras : Trésorier

Mme Samira Hsini : Secrétaire Générale

Mr Anis Zorgani : Membre

Mr Ezzedine Nasri : Membre.

2024R02956APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat Anaoures méditerranée

Cité méditerranée

Bloc 21 bureau n°354

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du syndicat anoures méditerranée à Radés en date du 27/10/2024, et vu que le quorum n'est pas atteint, s'est déroulée une deuxième assemblée générale en date du 3/11/2024 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Radés 2 en date du 15/11/2024 sous le numéro M073249 et qui comprend l'élection du renouvellement des membres comme suit :

- Mr Zouhaier Selmi : Président
- Mr Kamel Alimi : Trésorier
- Mme Ikbel Labidi : Secrétaire générale
- Mme Mouna Ben hassen : Membre.

2024R02957APSF2

Association Jil Al Maarifa

Tél : 90440038

Email : Jil Al Maarifa@yahoo.fr

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association Jil Al Maarifa le 11 Mars 2024 enregistré à la recette des finances d'El Alia le 13 Mars 2024 quittance numéro MO11897 Enregistrement numéro 24500261, et suivant notre courrier envoyé à l'aimable attention du premier ministre sous numéro 00032330 le 21 Juin 2024, il a été décidé la dissolution de l'association et la nomination d'un expert liquidateur pour dissoudre l'association "jil Al Maarifa".

2024R02974APSF2

Election d'un comité syndical

Selon le procès-verbal de la réunion tenue le 3 août 2024 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 19 septembre 2024. Quittance n°M103084 et enregistré sous le numéro : 24706279.

Un seul article :

Il a été élu pour une durée de deux ans

Nom : Syndicat des propriétaires de la résidence El Ghorfa 2

Siège social : Complexe résidentiel, El Ghorfa 2 cité wafaa Nabeul.

Membres et composition du corps :

Lakhdar Ben Hassine : Président

Najet Turki : Vice-présidente

Ali Hentati : Trésorier

Mouna El Mejri : Trésorière Adjointe

Anis Tammar : Secrétaire général

Habib El Gafsi : Membre

Mohamed Najib El Ghali : Membre

Souad Harrath : Membre

Chiraz Boutouria : Membre.

2024402922APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saighi

Tél : 56.763.343

MF : 000/P/A/323531S

Poursuivant : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, S.A, RC N°B19321997, ayant son siège au 139 Avenue de la Liberté le Belvédère 1002 Tunis.

Partie saisie : Chérif TRABELSI, CIN n°05418330, demeurant au 35 rue Korbous Le Kram Ouest, Tunis.

2- Hédia FALEH, CIN n°05417585, demeurant au 2 rue Diwan le Kram Ouest, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°97894 Tunis dénommé «Mesk 3» consistant en un appartement de 83 m² et les 1000/10000 parts indivises de l'immeuble objet du titre foncier n°97877 Tunis, sis au 1er étage de l'immeuble C résidence Sidi Bousaid Le Kram Ouest prés de la rue Bir Helou, le dit appartement se compose d'un salon avec un balcon, 3 chambres à coucher, une cuisine et une salle de bain. Les murs extérieurs en briques, le plafond est en béton armé à 3 mètres d'hauteur, le parterre est en carrelage et les portes en bois, l'appartement est équipé de toutes les commodités.

Mise à prix : 114.000.000 DT frais en sus.

Date et lieu de la vente : 24 décembre 2024 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Tunis.

Visite des lieux : On peut visiter l'Immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier des charges au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère Instance de Tunis et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2024T01148VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances. S.A., sise au 52, avenue Habib Bourguiba Immeuble STB. Identifiant Unique : N°719413 J, qui a subrogé la STB pour la créance.

En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Parties saisies :

1. Sadok Ben Kilani Hamada. 2- Héritiers Abdelwaheb Ben Kilani Hamada à savoir : * sa veuve - Aicha Bensouilem. * ses enfants : * Naoufel Hamada, Khadija Hamada, Kaies Hamada.

Demeurant tous à l'Avenue Habib Bourguiba Menzel Bouzalfa, gouvernorat de Nabeul.

3- Héritiers Alaya Ben Kilani Hamada à savoir : * sa veuve - Hanifa, Bensouilem. * Ses enfants : - Amel Hamada. - Ali Hamada. - Lilia Hamada. - Adem Hamada. - Thouraya Hamada.

4- Héritiers Ali Tahar Ben Kilani Hamada à savoir : * sa veuve - Zeineb Baraket. * Ses enfants : - Kilani Hamada. - Toumadher Hamada. - Dhaker Hamada. - Haoua Hamada. - Houssem Hamada.

Demeurant tous à l'Avenue Habib Bourguiba Menzel Bouzalfa, gouvernorat de Nabeul.

5- Héritiers Habib Ben Kilani Hamada à savoir : * sa veuve - Najet Limem. * Ses enfants : - Houssemeddine Hamada.

Les deux derniers demeurent au lotissement Skouri, El Amrine, Menzel Bouzalfa Nabeul.

6- Héritiers Mohamed Ben Kilani Hamada à savoir : *ses enfants : - Radhia Hamada. Sami Hamada. - Mohamed Hamada.

7- Héritiers Hatem Ben Mohamed Ben Kilani Hamada à savoir : * Sa veuve - Fafa Benzouiten. * Ses enfants : - Amira Hamada. - Rawand Hamada. * son fils mineur Tarak Ben Hatem Hamada représenté par sa mère Fafa Benzouiten.

Demeurant tous à l'Avenue Habib Bourguiba Memel Bouzalfa, gouvernorat de Nabeul,

En leur qualité de cautions hypothécaires et héritiers des cautions hypothécaires de la société «Hamada Frères» et parties saisies.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. Tél : 71285959. (Matricule Fiscal : 513211 Z/A/P/000).

Les parts immobilières indivises objet de la vente :

Se situent à la région de El Amrine Menzel Bouzalfa. Ils consistent en la moitié de l'immeuble dénommé «Hammamine» objet du titre foncier n°549202 Nabeul qui est d'une superficie totale de 54590 m² et composé des parcelles :

- La Parcelle n° (22) 52 consiste en une parcelle de plusieurs cotés et angles d'une superficie de 2 hectares, 73 ares, 10 centiares, implantée de divers agrumes. Une piste agricole a été aménagée ainsi qu'un bassin pour stockage d'eau, cette parcelle est dans la possession de Sadok Hamada, les héritiers d'Abdelwaheb Hamada, les héritiers d'Alaya Hamada, les héritiers d'Ali Hamada, les héritiers de Habib Hamada, les héritiers de Mohamed Hamada, les héritiers de Hatem Hamada.

Elle est délimitée du coté Sud, par la parcelle n° E 133 et un Immeuble revenant à Kilani Hamada et le T.F. n°123845 en partie, du coté Est par la parcelle n° E139, du coté Ouest par la parcelle n° E139 et une piste agricole.

- La Parcelle n° (21) 51 consiste en une parcelle de forme trapèze d'une superficie de 42 ares et 15 centiares, dont le sol est en plaine et implantée de divers agrumes. Cette parcelle est dans la possession et jouissance de la société SMVDA «Aziza»

Elle est délimitée du coté Sud, par un canal pour évacuation des eaux, du coté Est le titre foncier n° 37003 et le T.F. n°1247 en partie, au nord la parcelle n° E 138, du coté Ouest par la parcelle n° E 139.

- La Parcelle n°17 consiste en une parcelle de forme rectangulaire d'une superficie de 46 ares et 15 centiares, dont le sol est en plaine et implantée de divers agrumes. Cette parcelle est dans la possession et jouissance de la société SMVDA «Aziza».

Elle est délimitée des cotés Sud, Est et Nord par la parcelle n° E 139, du coté Ouest la parcelle N°E 137.

- La parcelle n°16 consiste en une parcelle de forme trapèze d'une superficie de 1 hectare, 83 ares et 90 centiares, dont le sol est en plaine contient un canal pour évacuation des eaux.

Cette parcelle est implantée de divers agrumes, contient également 2 puits artésiens, elle est dans la possession et jouissance de la société SMVDA «Aziza».

Elle est délimitée des cotés Sud, Est et Nord par la parcelle n°E 139, du coté Ouest par une piste agricole.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Quatre cent vingt deux mille deux cent dix neuf dinars et 531 Millimes (422.219,531) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Lundi 30 décembre 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première Instance de Grombalia.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix qu'à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

2024T01152VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar SNOUSSI, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045KAP000

Partie saisie : Amicale des Agents de la Télévision Tunisienne, identifiant RNE n°1379038V dont le siège est à l'avenue du Grand Maghreb - 1002 Tunis.

Descriptif de l'immeuble : la totalité du Titre foncier n°22750 Mannouba dénommé «widadia 13» constitué par un lot de terrain de 2000 m² usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme d'un million trois cent mille Dinars (1.300.000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 25/12/2024 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Mannouba (chambre des ventes immobilières) situé au Palais de la Justice route de Oued Ellil.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Mannouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2024R02959VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar SNOUSSI, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045KAP000.

Partie saisie : Amicale des Agents de la Télévision Tunisienne, identifiant RNE n°1379038V dont le siège est à l'avenue du Grand Maghreb - 1002 Tunis.

Descriptif de l'immeuble : la totalité du Titre foncier n°22748 Mannouba dénommé «widadia 11» constitué par un lot de terrain de 2000 m² usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme d'un million trois cent mille Dinars (1.300.000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 25/12/2024 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Mannouba (chambre des ventes immobilières) situé au Palais de la Justice route de Oued Ellil.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Mannouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2024R02960VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045KAP000.

Partie saisie : Amicale des Agents de la Télévision Tunisienne, identifiant RNE n°1379038V dont le siège est à l'avenue du Grand Maghreb - 1002 Tunis.

Descriptif de l'immeuble : la totalité du Titre foncier n°22749 Mannouba dénommé «widadia 12» constitué par un lot de terrain de 2000 m² usage immeuble R+4 situé dans un lotissement finalisé à 60% et situé à l'entrée Nord de Mornaguia - Mannouba.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme d'un million trois cent mille Dinars (1.300.000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le Mercredi 25/12/2024 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Mannouba (chambre des ventes immobilières) situé au Palais de la Justice route de Oued Ellil.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Mannouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2024R02961VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : L'ARAB TUNISIAN BANK, Société anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B167001997, matricule fiscal n°Q14161 en la personne de son représentant, dont le siège social est situé à Tunis n°9 rue Hédi Nouira. Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery), immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal n°974893NAM000, dont le siège est sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie :

Serge Raouf EL ATRI, caution hypothécaire, demeurant à 1/ rue commandant Béjaoui n°16, Sousse et 2/ rue malaga diyar el Manar, immeuble n°10, appartement n°9 EL Manar 1 Tunis et 3/ Cité El behi Ladgham, Bloc 42 n°628, Borj Louzir, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété dénommée "serge" objet du titre foncier n°86140 Sousse d'une superficie globale de 429 m² sise à rue 01 juin en bordure de rue à cité Etafala Sousse.

Mise à prix globale : il y avait un rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à la somme de six cent dix sept mille sept cent soixante dinars (617.760.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à trois mille neuf cent trente dinars 780 millimes (3.930.780 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 26/12/2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2024S01526VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Afef Saidain

Avocat poursuivant

Rue d'Algérie Sousse

Matricule fiscal : 1074597/G

Les saisissants Anis, Helmi et Ines fils d'Abdeljalil Ben Azouz Kasraoui demeurant rue Bechir Sfar Hammam Sousse.

Partie saisie : Nacer Ben Azouz Kasraoui demeurant rue Bechir Sfar Hammam Sousse.

L'immeuble saisi présente un immeuble non immatriculé propriété commune des parties surface du terrain 246 m m surface bâtie 144 m m, vieux bâtiment arabe, presque enveloppé ayant une seule façade du côté tribal côté entrée principale et unique via skifa menant à une première surface non couverte où un escalier mène à une petite cave en ruines composée de 2 petits magasins ouvrant sur le salon et sur une deuxième surface non couverte ainsi ouvre sur elle une chambre, une cuisine salle de bain dont un coin wc du côté sous terrain salon, surface non couverte et cuisine, vide de toute préoccupation.

La mise à prix était déterminée à cent quatre-vingt trois mille dinars (183.000.000d) selon l'expertise de Hamda Zouari les frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication lundi le 23/12/2024 tribunal de 1ère instance Sousse 2 à partir de 8.30h. Visite des lieux tous les samedi de 9h à midi.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise à prix au moins ou ceux munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2024S01533VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71280156

Fax : 71280092

MF : C 818492

Partie poursuivante : ARAB TUNISIAN BANK, son adresse élue Chez Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : 1) Anas Ben Hmida, CIN 05435208, son adresse élue Résidence OLAMPIA App 3 B Jardin De Carthage Tunis.

2) Skander Ben Hmida, CIN 05467276, son adresse élue Rue 26 Salah Eddine El Ayoubi Sidi Bousaid Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie objet du titre foncier num : 213389 Tunis dénommé "ALTAKAMEL 14" d'une superficie de 2632 m². Il s'agit d'un lot de terrain contenant des arbres forestiers dont 650 mm appartenant à la propriété maritime dont le reste net est 1982mm.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 7822 000dt000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 24/12/2024 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2024402926VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture du mandat d'administration judiciaire

SOCIETE SICOFRIP

R.N.E : 0013928 L

C.N.S.S : N°74141-33

Siège social : 15 rue Brahim Chérif cité olympique 1 Cité Elkhadra, Tunis

En vertu de la décision rendue par Monsieur le juge commissaire au tribunal de première instance en date du 13 mars 2024, affaire n°69, il a été décidé la clôture du mandat d'Administration judicaire à l'encontre de la société SICOFRIP, la levée des mains de l'Administrateur Judiciaire, Monsieur Ben Salem Faouzi et ordonner au greffe du tribunal, le classement du dossier après accomplissement des formalités juridiques requises dont notamment l'avis des parties concernées 1 le Mandataire de justice et les publications légales.

2024R02958VEPA2

Remplacement du Syndic de Faillite

Société Fresh Fish - SA

Siège social : 4000, Sousse Ville

Identifiant unique : 1223217L

En vertu de la décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de

première instance de Sousse en date du 11/11/2024, dossier de faillite n°193, il a été déclaré le remplacement du Syndic de Faillite de la société FRESH FISH.SA Monsieur Hatem NASRI par Monsieur Ridha BELAID ayant son siège à la Rue 1er Juin, 4060 Kalaa Kebira tél : 98409208.

2024S01523VEPA2

Remplacement du Syndic de Faillite

Société EXCEL Fish - SA

Siége social : 4000, Sousse Ville

Identifient unique : 1179546Y

En vertu de la décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 11/11/2024, dossier de faillite n°194, il a été déclarée le remplacement du Syndic de Faillite de la société EXCEL FISH.SA Monsieur Hatem NASRI par Monsieur Ridha BELAID ayant son siège à la Rue 1er Juin, 4060 Kalaa Kebira tél : 98409208.

2024S01524VEPA2

Appel d'offres N°13

Cession sans détermination de la mise à prix de la société

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FAÇON GLOBALE A AUTRUI

SA

CAPITAL : 32 885 960,000

RNE : 0004507R

N° d'affiliation à la CNSS : 27949/13

S S : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 11/11/2024 dans le cadre de l'affaire n°232/32, le contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled IMMEUBLE EL AHMADIA 04 Rue Georges gorse LA CORNICHE SOUSSE (Tél et Fax : 73217330 portable 98401023) informe les intéressés de la prolongation des délais de réception des offres d'achat de la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R au 20 décembre 2024 sans détermination de la mise à prix.

La visite de l'établissement n'est possible qu'après avoir fixé un rendez-vous avec le contrôleur d'exécution et le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200.000.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled à l'adresse sus indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'offres relatif à l'achat DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 20 décembre 2024.

2024S01534VEPA2

Nomination d'un liquidateur des biens communs

En vertu d'une ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Bizerte en date du 25/10/2024 sous le n°92700, Monsieur Rabeh Ben Amor, est nommé en qualité de liquidateur des biens communs entre le demandeur Chafik Bali et Anisa Alaalej et la préparation d'un projet de liquidation dans un délai de trois mois.

Toute personne intéressée pourra s'adresser au liquidateur à son bureau sis au 02 mars résidence Khalil 3ème étage bureau n°133 Manouba - Tél 92.581.399/ 98.584.399.

2024402920VEPA2

Jugement d'appel de nomination d'un administrateur judiciaire

Société «COMICAB»

Adresse : 11 Rue d'Algérie - Tunis

MU : 0005073Q

En vertu du jugement d'appel n°6055 rendu par la cour d'appel de Tunis le 9/7/2024, il a été décidé la nomination de Mr Rabeh Ben Amor, en qualité d'Administrateur Judicaire de la société "COMICAB" pour le gérer jusqu'à la résolution du conflit entre les parties amiablement ou judiciairement.

Tous intéressés peuvent contacter l'Administrateur Judiciaire susmentionné à la rue 02 Mars Résidence Khalil 3ème Etage bureau n°133 Manouba. (Tél 92.581.399/98.584.399).

2024402936VEPA2

Cession Totale de La société SMALT INVESTISSEMENT

MF : 601564 C

Capital : 1.500.000 TND

Siège social : Bloc D Rue Alain Savary - Tunis

En vertu du jugement du tribunal de première instance de TUNIS numéro 884 du 5/11/2024 qui déclare que la société Smalt INVESTISSEMENT avait cessé de payer ses dettes et a été décidé en conséquence la cession totale de la société et la nomination de monsieur AIFA BADREDDINE contrôleur de justice et cela sous la supervision de la juge-commissaire, Mme Ines Marwa Lamouchi ainsi que de mettre la main et la gestion de la société, de même déposer le présent librement auprès des services de registre national des entreprises et de le publier au journal officiel de la République Tunisienne et d'informer la commission des entreprises en difficulté

2024402940VEPA2

Ouverture de Procédures de Règlements Judiciaires

Société «ATLANTIS PHARMA»

Identifiant Unique : 0539205A

SA au capital : 4 000 000

En vertu de la décision numéro 358 rendu par le tribunal de première instance, d'Ariana le 30/10/2024, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société «ATLANTIS PHARMA» identifiant unique n°0539205A, la nomination de Madame HAYFA ELADEB en tant que juge commissaire et Monsieur MOKHLESS BEN YOUSSEF administrateur judiciaire pour étudier le plan de sauvetage proposé par la société qui a demandé la procédure de règlements judiciaire et l'éditer si nécessaire, aussi à l'administrateur judiciaire de contrôler tous les actes de gestion.

Les créanciers de la société "ATLANTIS PHARMA" sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de la présente annonce au journal Officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef Rue 8011 Espace de Tunis Bloc C 5ème étage Bureau n°4 Montplaisir Tunis.

2024402941VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT COTUB

SA au capital de 14 625 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 Sfax

Registre de commerce N° : 0003755C

MF : 0003755C/A/M/000

Messieurs les actionnaires du Comptoir Tunisien de Bâtiment (CO.TU.B) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 21 décembre 2024 à onze heures 30 minutes (11h30) au siège administratif de la Société sis à la route de Gabès Km 0,5 (rue Ali Ben Khlifa) - Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation,

2. Ratification de la cooptation d'un administrateur,

3. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023,

4. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023,

5. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023,

6. Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

7. Quitus à donner aux administrateurs,

8. Affectation du résultat de l'exercice 2023,

9. Renouvellement ou désignation des administrateurs pour les années 2024-2025-2026,

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2024R02962SANB3

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT COTUB

SA au capital de 14625000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 Sfax

Registre de commerce N° : 0003755C

MF : 0003755C/A/M/000

Messieurs les actionnaires du Comptoir Tunisien de Bâtiment (CO.TU.B) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 21 décembre 2024 à dix heures 30 minutes (10h30) au siège administratif de la Société sis à la route de Gabès Km 0,5 (rue Ali Ben Khlifa) - Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation,

2. La modification des statuts et le changement du mode de gouvernance,

3. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2024R02963SANB3

Convocation

SOCIETE HOTEL BYZANCE

Société anonyme

Au capital de 2.675.000 dinars

Siège social : Boulevard de la Corniche - 8000 Nabeul

Matricule Fiscal : 039712H/A/M/000

Les Actionnaires de la société HOTEL BYZANCE sont priés d'assister le vendredi 20 décembre 2024 au siège social de la société boulevard de la Corniche Nabeul :

A dix heures en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard de la convocation de l'AGO exercice 2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2023.

4) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers exercice 2023.

5) Affectation des résultats 2023.

6) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

7) Application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

8) Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

9) Questions diverses.

2024R02965SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

S.A au capital de 220.050, 000 D

Siège social : Boulevard 9 Avril 1938 Jendouba

MF : 007458N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Jendouba sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire le vendredi 20 décembre 2024 à 9H du matin au siège de la Direction Générale de la Société à Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Actualisation du statut juridique de la société.

2024R02968SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE EL MANAR

Société anonyme

Au capital de 1 650 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - Tunis

Identifiant Unique (RNE) : 0030838 H

Messieurs les actionnaires de la Société IMMOBILIERE EL MANAR

S.A sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 24 décembre 2024 à 10 heures au siège social de la société sis au : 70, avenue Mohamed V - 1002 - Tunis Belvédère, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée;

2- Lecture des rapports du conseil d'administration au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 ;

3- Approbation des rapports du conseil d'administration, des conventions règlementées et des états financiers relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant les exercices 2021, 2022 et 2023 ;

5- Affectation des résultats des exercices 2021, 2022 et 2023 ;

6- Renouvellement des mandats des administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs;

7- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège ci-haut mentionné.

2024R02969SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 26 décembre 2024

SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION TOURISTIQUE D'HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de 7.920.000 dinars

Siège social : Hôtel MIRAGE Beach Club - Av. Bettino CRAXI, Jinen Hammamet

Identifiant unique RNE : 0013031 B

Le Conseil d'administration de la SEPTH, réuni le jeudi 21 Novembre 2024 a décidé de convoquer l'assemblée générale Ordinaire des Actionnaires devant statuer sur l'exercice 2023 le Mardi 26 Décembre 2024 à 10H au siège de la Société sis à Hôtel MIRAGE Resorts & Spa - Jinène Hammamet et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode et les délais de convocation de la présente réunion du conseil d'administration

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

4- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

5- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

8- Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

7- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

8- Pouvoirs pour dépôts et publications.

9- Pouvoirs pour formalités.

2024R02978SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le 26 décembre 2024

SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION TOURISTIQUE D'HAMMAMET

Société anonyme

Au capital de 7.920.000 dinars

Siège social : Hôtel MIRAGE Beach Club - Av. Bettino CRAXI, Jinen Hammamet

Identifiant unique RNE : 0013031 B

Le Conseil d'administration de la SEPTH. réuni le jeudi 21 Novembre 2024 a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires devant statuer sur l'exercice 2023 le Mardi 26 Décembre 2024 à 12H au siège de la Société sis à Hôtel MIRAGE Resorts & Spa - Jinène Hammamet et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode et la date de la tenue de la présente assemblée générale Extraordinaire.

2- Délibération conformément aux dispositions de l'Article 388 du CSC.

3- Pouvoir pour formalités.

2024R02979SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAKLADA SA

Capital social : 8.139.800 dinars

Siège social : Zone Industrielle Borj Cedria 2055, Bir El Bey

RNE : 830003X

Le Conseil d'administration de la société MAKLADA SA. réuni le jeudi 19 Novembre 2024 a décidé de convoquer l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 Décembre 2024 à 10H à l'hôtel MIRAGE Hammamet. Av. Bettino CRAXI, JINEN HAMMAMET, et ce à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2023

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023

- Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023

- Renouvellement de Mandat des administrateurs

- Pouvoir pour formalités.

2024R02980SANB3

Société KAWARIS. SA

Au capital de 3 300 000 DT

Siège social : Ferme Sidi Toumi - El Menzeh Beni Khalled 8021

RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 20 décembre 2024 à 10h au siège de la société - ferme Sidi Toumi Béni Khalled, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/8/2024;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/8/2024;

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/8/2024;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/8/2024;

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024/2025;

8) Information concernant les déclarations de fonctions;

9) Pouvoirs pour formalités.

2024R02983SANB3

TUNISIE ELECTRO - TECHNIQUE

«TET»

Sarl au capital de 300 000 DT

28 rue de l'Energie (8601) ZI La Charguia 2035, Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0003142C

L'Assemblée générale ordinaire des associés réunie le 24 octobre 2024 au siège social (p.v enregistré RF Charguia le 14/11/2024, n°24712226, quitt n°126738) a renouvelé le mandat de M. Peter BISMUTH comme Gérant avec les pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la société et a nommé M. Ali MAKHLOUF en tant que commissaire aux comptes de la société. Ces mandats sont conférés pour une durée de trois (3) ans, allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

Un exemplaire du pv ci-dessus a été déposé au Registre National des Entreprises le 18/11/2024 sous le n°2024143143.

2024R02984SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE ULYSSE DE PROMOTION ET DE SERVICES AUDIO

«SUPSA»

S.A au capital social de 227.000 Dinars

Siège social : Rue Mohamed Makhlouf Houssine Houmt Souk Djerba 4180

Matricule Fiscal : 1231233 H/A/M/000

RNE : B2414152012

CNSS : 310885-00

Les actionnaires de la société Ulysse De Promotion et de Services Audio «SUPSA» SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 18 décembre 2024, à midi (12h) au siège de la société, sis à la Rue Mohamed Mkhlouf Houcine Houmt Souk Djerba, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision du sort de la continuité de l'exploitation de la société conformément à l'article 388 du CSC.

2. Changement de la forme juridique de la société d'une société anonyme à une société à responsabilité limitée.

3. Approbation de mise à jour des statuts

4. Pouvoirs pour formalités.

2024R02989SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ULYSSE DE PROMOTION ET DE SERVICES AUDIO

«SUPSA»

S.A au capital social de 227.000 Dinars

Siège social : Rue Mohamed Makhlouf Houssine Houmt Souk Djerba 4180

Matricule Fiscal : 1231233 H/A/M/000

RNE : B2414152012

CNSS : 310885-00

Les actionnaires de la société Ulysse De Promotion et de Services Audio «SUPSA» SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 18 décembre 2024, à dix heures du matin (10h) au siège de la société, sis à la Rue Mohamed Mkhlouf Houcine Houmt Souk Djerba, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle relative aux exercices 2022 et 2023.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2022 et 2023.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2022 et 2023.

4. Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2022 et 2023.

5. approbation des conventions réglementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, conclues durant les exercices dos le 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

6. Affectation des résultats des exercices clos le 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

7. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion durant les exercices clos le 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

9. Pouvoirs pour formalités.

2024R02990SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté HOTEL BEL AZUR - SA

IU : 0009393X

La société Bel Azur hôtel, informe ses actionnaires de la publication de la convocation pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 19/12/2024 à 11 heures, au siège de la Société sis à l'HOTEL BEL AZUR Hammamet.

Les actionnaires peuvent consulter la convocation ainsi que tous les documents afférents à l'Assemblée en contactant la Direction générale de la société.

2024R02993SANB3

Avis aux actionnaires

Société de développement économique de Matmata

Société anonyme

Capital : 20 000 dinars

Inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro : 0008174H

Siège social : Hôtel Sidi Idris, rue Tariq Ibn Ziyad, Matmata 6070

Le Conseil d'Administration est informé qu'il a été décidé de tenir une Assemblée générale ordinaire le

dimanche 22/12/2024, à l'hôtel Sidi Idris à Matmata, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des rapports du Conseil d'Administration pour les exercices 2022 et 2023

2) Approbation des rapports du commissaire aux comptes, des états financiers et de toutes les opérations de gestion pour les exercices 2022 et 2023.

3) Quitus membres du Conseil d'Administration

4) Question diverses.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de prendre leurs décisions sont mis à leur disposition au siège de la société.

2024R02996SANB3

Société de développement économique de Matmata

Société anonyme

Capital : 20 000 dinars

Inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro : 0008174H

Siège social : Hôtel Sidi Idris, rue Tariq Ibn Ziyad, Matmata 6070

Selon l'avis publié au JORT du 15/12/2023, et après avoir accompli toutes les procédures de mise à jour de la liste des actionnaires telles que stipulées dans l'avis susvisé, le Conseil d'Administration informe qu'à l'expiration du délai prévu pour tous les actionnaires inscrits et non inscrit sur la liste des associés, et suite à l'absence de Quorum légal de l'AGEO de 3/12/2024 il a été décidé, une fois pour toutes, de tenir une assemblée générale extraordinaire le dimanche 29/12/2024, à l'hôtel Sidi Idriss à Matmata à 10 heures du matin, afin d'approuver la liste définitive des actionnaires de la société et le nombre d'actions qui leur ont été restituées, qu'ils ont été préalablement fixés et mis à jour dans la notification de JORT du 15/12/2024.

Le Conseil D'administration informe à travers cet avis la nécessité pour tout actionnaire concerné de se présenter au siège de la société à l'hôtel Sidi Idriss à Matmata 6070, le dimanche 29/12/2024, à dix heures du matin. Cette notification est une convocation à tous les actionnaires concernés.

2024R02997SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 20-12-24 à 11h

SOCIETE MEDI GOLF

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Siège social : Hôtel Houda Yassmine Hammamet Sud

Identifiant Unique : 0538954 D

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de notre société MEDI GOLF qui se tiendra le vendredi 20/12/2024 à 11 heures au siège social de la société sis à HOTEL HOUDA Yassmine Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Mise à jour des statuts pour conformité avec la Loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement et pour la séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société;

2) Questions diverses.

2024S01537SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 20-12-24 à 10h00

SOCIETE MEDI GOLF

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Siège social : Hôtel Houda Yassmine Hammamet Sud

Identifiant Unique : 0538954 D

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société MEDI GOLF qui se tiendra le vendredi 20/12/2024 à 10 heures au siège social de la société sis à HOTEL HOUDA Yassmine Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée;

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023, Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations réglementées prévues par les Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales réalisées durant l'exercice 2023 ;

4) Quitus aux administrateurs;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6) Fixation des jetons de présence;

7) Renouvellement des mandats des administrateurs et convocation du nouveau conseil d'administration;

8) Information de l'Assemblée Générale des fonctions de direction et d'administration occupées par le Président Directeur Général et par les administrateurs dans d'autres sociétés conformément aux Articles 192 et 209 du Code des sociétés commerciales;

Les documents requis par la Loi à soumettre à votre Assemblée, sont à votre disposition au siège social de la société.

2024S01538SANB3

Convocation au Conseil d'Administration

Du vendredi 20/12/2024

SOCIETE MEDI GOLF

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Siège social : Hôtel Houda YASSMINE HAMMAMET SUD

Identifiant Unique : 0538954D

Les membres du Conseil sont invités à participer à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de notre société MEDI GOLF qui se tiendra le vendredi 20/12/2024 à 12 heures au siège social de la société Houda Yasmine sis à Yasmine Hammamet et ayant l'ordre du jour suivant :

1) Election d'un Président pour le conseil d'administration et fixation de ses pouvoirs;

2) Nomination d'un Directeur Général et fixation de ses pouvoirs ainsi que sa rémunération

2024S01539SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

IGL INDUSTRIES

Société anonyme

Capital social : 4.896.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 10 Zone Industrielle Thyna Sfax

Identifiant unique : 0418232 G

Les actionnaires de la société IGL Industries sont invités à assister à

l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le lundi 23 décembre 2024 à 9 heures, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2022

6- Répartition du résultat de l'exercice 2022 ;

7- Approbation des conventions visées à l'article 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

8- Jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration

9- Démission d'Administrateurs

10- Approbation de nomination de nouveaux Administrateurs

11- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2024X01560SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 décembre 2024

SOCIETE SKIRA PETRO-SERVICES

Société anonyme en liquidation

Au capital de 120.000 dinars

Siège social : Cité Essaâda - La Skhira

Identifiant unique n° : 043778G

Les actionnaires de la Société Anonyme Skira Pétro-Services en liquidation sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 26 décembre 2024 à 10 heures au local situé à Cité Ennakhil Route de Tunis km 1,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du liquidateur relatif à la situation financière de la société.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes

3) Approbation du rapport du liquidateur relatif à la situation financière de la société.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et bilan de clôture de liquidation.

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2024 et du résultat de clôture de liquidation.

7) Approbation du résultat net définitif de liquidation.

8) Approbation de la décision de distribution.

9) Approbation de la clôture de la liquidation.

10) Décision relative au résultat de liquidation revenant aux héritiers du défunt Mohamed Ben Mansour Feki.

11) Autorisation donnée au liquidateur de combler l'insuffisance ou encaisser l'excédant qui correspond à la différence positive ou négative entre les dépenses estimées et les dépenses qui seront engagées réellement pour la liquidation.

12) Autorisation donnée au liquidateur de clôturer le compte courant bancaire ouvert chez la STB Skhira après retrait intégral du résultat de liquidation à distribuer.

13) Autorisation donnée au liquidateur de la société de déposer les documents auprès du RNE en application de l'article 42 de la loi n°2018-52.

14) Annulation de la dixième décision prise à l'AGE tenue le 12 octobre 2024 relative à l'autorisation donnée au liquidateur pour la destruction des documents comptables et fiscaux des exercices 2012 et antérieurs.

15) Quitus au liquidateur durant la durée de liquidation.

16) Questions diverses.

17) Pouvoirs pour formalités.

Le liquidateur met à la disposition des actionnaires au local situé à Cité Ennakhil Route de Tunis km 1,5 à Sfax : le rapport du liquidateur relatif à la situation financière de la société, les états financiers de l'exercice 2024 et bilan de clôture de liquidation, les rapports du commissaire aux comptes, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire ainsi que la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2024X01561SANB3

Convocation

G.I.T S.A

Matricule fiscal : 5674 L

Capital social : 200.000 dinars

Adresse : rue Farhat Hached - Tunis

les actionnaires de la société Générale Immobilière de Tunisie S.A «GIT» sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 25 décembre 2024 à 10 heures au 64 rue Sidi Ben Arous à Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de la dénomination sociale

- Transformation de la société de S.A à une société SARL

- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales nouvelles

- Mise à jour des statuts.

2024402911SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE KYRANIS SA

Siège social : 52, Avenue Charles Nicolle, Mutuelle Ville, Tunis

Capital social : 1 200 000 DT

Identifiant unique : 1099759P

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE KYRANIS SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 26 décembre 2024 à 12h30 au siège du secrétariat général pour la gestion et la liquidation des biens confisqués sis au 25 Bis, rue Hasdrubal, Lafayette Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Transfert du siège social.

2- Questions diverses.

2024402915SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR DES ILES DE KERKENAH

-SOMVIK SA-

Siège social : Grand hôtel Kerkennah, zone touristique Sidi Fredj, 3070 Iles Kerkennah, Sfax

Capital social : 450 000 DT

Identifiant unique : 0011337J

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DE MISE EN VALEUR DES ILES DE KERKENAH - SOMVIK SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 26 décembre 2024 à 10h au siège du secrétariat général pour la gestion et la liquidation des biens confisqués sis à 25 Bis, rue Hasdrubal, Lafayette Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard constaté dans la tenue des assemblées générales.

2- Lecture des rapports de gestion pour les exercices 2009 à 2017.

3- Entérinement de la désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2009 à 2017.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2009 à 2017.

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6- Approbation des états financiers des exercices 2009 à 2017.

7 - Affectation des résultats.

8- Désignation de commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

9- Questions diverses.

2024402916SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON (SOTIPAPIER)

Société anonyme

Faisant appel public à l'épargne

Coté au Marché Principal de La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital social de 30.720.659,190 dinars

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 013751 D/A/M/000

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi 20 décembre 2024 à 10 heures au siège social de la Société sis au 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Mégrine Riadh, 2014, Ben Arous - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Décision de distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Modification de l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

3. Questions diverses ; et

4. Pouvoirs pour formalités.

2024402918SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pro Contact Center (PR02C)

Société anonyme

Au capital social de 1.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Nefissa - 31 Rue des Entrepreneurs Zone Industrielle La Charguia - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 824436G

Affiliation CNSS : 00340307-31

Le Conseil d'Administration de la société Pro Contact Center (Pro2C) SA convoque tous ses actionnaires à se réunir en assemblée générale ordinaire à l'Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazali - Montplaisir 1073 Tunis, le 23 décembre 2024 à onze (11) heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'il y a lieu;

b/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 ;

c/ Conventions réglementées de l'exercice 2023;

d/ Approbation des états financiers de l'exercice 2023, s'il y a lieu;

e/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

f/ Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général ;

g/ Questions diverses.

2024402923SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Pro Contact Center (PR02C)

Société anonyme

Au capital social de 1.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Nefissa - 31 Rue des Entrepreneurs Zone Industrielle La Charguia - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 824436G

Affiliation CNSS : 00340307-31

Le Conseil d'Administration de Pro Contact Center (Pro2C) SA convoque les actionnaires à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazeli - Montplaisir 1073 Tunis, le 23 décembre 2024 à 12h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a) Réduction du capital de la société à néant et augmentation du capital de D.1.400.000,

b) Adoption de la forme juridique de SUARL ou de SARL pour PRO2C,

c) Décision de non renouvellement du Président du Conseil d'Administration, du Directeur

Général et des membres du Conseil d'Administration,

d) Désignation d'un gérant pour PRO2C SARL ou SUARL,

e) Adoption de nouveaux statuts,

f) Questions diverses,

g) Pouvoirs à donner

2024402924SANB3

Convocation à l'assemblée des actionnaires extraordinaire

DIAR EL MELK

Société anonyme

Au capital de : 600.000 Dinars

Siège social : 20 Rue d'Arabie saoudite Tunis

IU : 1001242E

M. Les actionnaires

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire de notre société qui

sera réunie le 16 décembre 2024, à 9h, au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social

- Mise à jour des statuts

- Pouvoir à donner pour l'accomplissement des formalités

- Questions diverses.

2024402925SANB3

Convocation

CENTRE HOSPITALIER INTERNATIONAL AMILCAR.SA

Au capital de 28 800 000 DT

Siège social : Résidence «TEJ ENNASR II», Imm. C, Appt. CJ1 - 2037 Ennasr II - Ariana

Identifiant Unique : 1290626 A

Messieurs les actionnaires du CENTRE HOSPITALIER INTERNATIONAL AMILCAR.SA sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024 à 8H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital social;

- Augmentation du capital.

- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont mis à votre disposition au siège social.

2024402929SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BIEN VU SA

Siège social : 29, Avenue de Paris, 1001 Tunis

Capital social : 2 451 480 DT

Identifiant unique : 0645015Q

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE BIEN VU - SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 23 décembre 2024 à 10h au siège social de la société sis au 29, Avenue de Paris, 1001 Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard constaté dans la tenue des assemblées générales.

2- Lecture des rapports de gestion pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes des exercices 2016, 2017 et 2018.

4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Approbation des états financiers des exercices 2016, 2017 et 2018.

6- Affectation des résultats.

7- Désignation de commissaires aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

8- Questions diverses.

2024402930SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDILSYS S.A

SA au capital de 554.040 dinars

Siège social : B6-4 City Center 3 Centre Urbain Nord, Tunis

IU : 1432551M/A/M/000

CNSS : 574463-29

Messieurs les actionnaires de la société MEDILSYS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le 24 décembre 2024, à 10H :30 à Résidence LAKEO rue du Lac Michigan les Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023

- Approbation des états financiers de la société au titre de l'exercice 2023

- Quitus au conseil d'administration Approbation des conventions réglementées

- Affectation des résultats de l'exercice 2024

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalités.

2024402931SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MEDILSYS S.A

SA au capital de 554.040 dinars

Siège social : B6-4 City Center 3 Centre Urbain Nord, Tunis

IU : 1432551M/A/M/000

CNSS : 574463-29

Messieurs les actionnaires de la société MEDILSYS sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 24 décembre 2024, à 11H :30 à Résidence LAKEO rue du Lac Michigan les Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Changement du siège social Modification corrélative des statuts

- Questions diverses

- Délégation de pouvoirs au conseil d'administration

- Pouvoirs pour formalités.

2024402932SANB3

Convocation d'une deuxième assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE AUDIO-VISUAL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 Dinars

Immatriculée au registre de commerce auprès du Tribunal de Première Instance de l'Ariana sous le numéro B133402003

Siège social : 85 Avenue 13 Août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 0842838Z/A/M/000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie en date du 19 Novembre 2024 à 9h, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis le 26/11/2024 sous le numéro 24712390, numéro de quittance M139117, et puisque le quorum n'a pas été atteint, les actionnaires présents ont décidé de convoquer, une deuxième Assemblée générale ordinaire pour le 19 décembre 2024 à 9h au siège social de la Société Le Charme Immobilier sis à la Rue 8612 Impasse n°85 Zone Industrielle Charguia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la Société AVIP TUN ISIE pour les exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2023.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

3. Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

4. Affectation du résultat des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

5. Approbation des conventions réglementées soumises à l'article 200 du code des Sociétés commerciales conclues lors des exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023

6. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général de la Société AVIP TUNISIE pour les exercices clos le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

7. Questions diverses.

Au cas où vous ne pourriez pas assister, votre mandataire devra être muni d'un pouvoir légal.

2024402944SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

Sté mutuelle de base agricole JAWHRA kondar

Tél : 52181531

Adresse : Akara Kondar 4020 Sousse

MF : 1632662/G

Le Conseil d'Administration de la société Mutuelle de Base Agricoles "JAWHARA" Kondar informe les adhérents de la société qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale pour l'exercice de l'année 2023 qui sera tenu le 30 décembre 2024 à 9h du matin au siège de la société.

Pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023,

2. Lecture du rapport financier et moral du conseil d'administration de l'exercice 2023.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

4. Approbation du rapport moral et financier du conseil d'administration.

5. Mise à jour de la liste des adhérents.

6. Quitus au conseil d'administration.

Remarques :

- Tout adhérent a le droit de consulter le rapport moral et financier et les rapports du commissaire aux comptes et les états financiers au siège de la société à partir du 21/12/2024.

- A défaut du quorum l'assemblée se tient sur sa 2ème convocation avec le même ordre de jour le 20/01/2025.

2024S01528SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Chokri Ben Amor Ben Chiboub CIN n°02286955, a perdu le titre de propriété n°12/845, pour le titre foncier n°12741 Béja sis à la route Kasseb gouvernorat de Béja Nord.

Suivant déclaration sur l'honneur de la municipalité du Palmarium du 25/11/2024.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 26/11/2024.

2024T01150DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Houda Bent Abdessattar Maghraoui CIN n°02279037, a perdu le titre de propriété n°12/846, pour le titre foncier n°12741 Béja sis à la route Kasseb gouvernorat de Béja Nord.

Suivant déclaration sur l'honneur de la municipalité, du Palmarium du 25/11/2024.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 26/11/2024.

2024T01151DIVD2

Perte du SANAD de propriété

Les héritiers du feu Mahmoud Ben Hamida, à savoir ses enfants, Monya, Amal, Raja, Thouraya et Muhamed El-Adel, élus domicile cabinet Maître Abdellatif Bahr, 06 rue d'Alger Tunis, informent par l'intermédiaire de leurs sœur Monya Ben Hmida, CIN n°00695565 du 24/4/2015 quelle a égaré le SANAD de propriété de leur immeuble 33 rue Souk Louzar Tunis, TF n°106687 Tunis et le n° du SANAD 01/1910 en date du 29/11/2004 suivant la déclaration sur l'honneur établie par elle le 19/11/2024.

Cette annonce est publiée en application de l'article 364, paragraphe 2 du code de droit réel.

2024T01154DIVD2

Nomination du liquidateur

De la Succession du Défunt Hssouna Ben El Mannoubi Ben El Aroussi Elouerteni

CIN N°00684358

En vertu de l'ordonnance pour l'affaire n°41928 rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis 02 le 19 juin 2024, il a été décidé la nomination de Monsieur Mondher Hamdi en tant que liquidateur de la succession du défunt Hssouna Ben El Mannoubi Ben El Aroussi.

Pour plus d'infos veuillez appeler le numéro : 71 559 671.

2024R02955DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Houcine Tabli ben Saleh ben Taher Titulaire de la CIN n°02463422 délivrée le 5/7/2022 déclare la perte du titre de propriété n°04/2221 objet du titre foncier n°5399 Jendouba une attestation de perte a été délivrée par le chef de poste de la garde nationale de Oued Meliz n°3324 du 12/11/2024.

2024R02966DIVD2

Nomination d'un tuteur

Maître Jlassi Romdane avocat auprès de la Cour de Cassation, titulaire de la carte d'identité n°01938262, son bureau au 31 Rue 2 Mars 1934 à Kairouan annonce que le jugement numéro 77354 rendu par le tribunal de première instance de Kairouan à la date du 2 mai 2024 stipule que monsieur Hatem ben Mongi Chihaoui fut nommé tuteur de sa mère madame Hamida bent Younes Chihaoui née à Sfax le 24 mars 1943 titulaire de sa carte d'identité numéro 01959271 délivrée le 29 Janvier 1997.

2024S01521DIVD2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°73940 émanée du président du tribunal de première instance de Sousse2.

En date du 15/11/2024 la nomination de ZRAFI SOUMAYA en qualité de liquidateur sur les biens des époux Med Ben Amor et ben Abdallah Amel. Siège de liquidateur immeuble el mabrouk n°7 bab brikcha Monastir tél 54515380/98227742/ 73425111. Tout intéresse peut contacter le liquidateur à son adresse.

2024S01525DIVD2

Avis

Madame Awatef Bent Saleh Ben Doba avise être propriété d'une maison surmontée d'un étage sise à la route de Taniour rue 106 numéro 14 Sfax et que son titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X01539DIVD2

Avis

Les héritiers de monsieur Héchmi ben Mohamed Ellouze ses fils Noomen, Nour Eddine, Radhia, Leila, Jamel, annoncent qu'ils sont propriétaire d'un terrain complanté de 92 oliviers et d'un terrain complanté de 328 oliviers et un terrain de superficie 85000m² et un terrain de superficie 11000 m² sis entre route Elmahres et Agereb Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X01551DIVD2

Avis

Monsieur Farouk ben Abdessalem Charfi, annonce qu'il est propriétaire d'un 1/5 de part à l'indivision d'un terrain complanté de 291 oliviers et d'un terrain complanté de 352 oliviers et un terrain de superficie 14040 m² sis Jbenyana Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X01552DIVD2

Avis

Les héritiers de monsieur Héchmi ben Mohamed Ellouze; Noomen, Nour Eddine, Leila, Radhia, Jamel, annoncent qu'ils sont propriétaire d'un terrain de superficie 1610 m² sis entre route Lafrane et Gremda km 1 Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X01553DIVD2

Avis

Monsieur Abdellah ben Habib ben Mohamed Mansri titulaire de la C.I.N n°08813260 déclare avoir perdu son Titre de Propriété d'un terrain de surface 450 mètres carrés ayant une maison sise à la Route de Matar km 06 Zenket Siala Sfax -Acquis par partage acte notarié datant du 11/9/2018 enregistré à la Recette Sfax le 27/9/2018, n°M052193 rédigé par les notaires de Sfax Neji Baklouti et son assesseur. Il désire extraire un autre titre au lieu de titre perdu. Toute opposition ou réclamation doit être déposée auprès de l'Etude Me Neji Baklouti Notaire domicile élu Avenue Okadh BP 77 code postal 3023 Oued Rmal Sfax dans un délai limite et qui ne dépasse pas trente (30) jours à partir de la publication au JORT; et qui a été publié au journal le Temps du 23/11/2024 N°16421.

2024X01557DIVD2

Avis

Monsieur Bassem Abedelhedi informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 8/7/2011 et enregistré le 20/8/2011 reçu n°M037759 dressé par les notaires Mourad Chtourou et Mohamed Hédi Turki concernant la parcelle de terre d'une superficie 66 m² situé sur la route de Mahdia km 5 et son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 18/02/2013 et enregistré le 19/02/2013 reçu n°M009635 dressé par les notaires Mourad Chtourou et Mohamed Hédi Turki concernant la parcelle de terre d'une superficie de 31.5 m² située sur la route de Mahdia km 5 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale de chacune, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2024X01562DIVD2

Perte de titres de propriété

Les Héritiers de "Mostafa Ben Youssef Bahlloul et Fathia Bent Taher Bahlloul" déclarent avoir perdu deux titres notariés de propriété d'un terrain d'une superficie de 496m² contenant une maison située à la route eddeir km 6 Sfax :

1- Acte d'achat daté le 9/7/1965 enregistré le 24/11/1965 n°155 dressé par les notaires Elleuch Abd Rahmen et Drira Mahmoud.

2- Acte de partage daté le 18/4/1954 enregistré le 7/9/1959 n°79 dressé par les notaires Tajina Abdessalem et Cherif Manssour.

Et ils veulent avoir deux autres au lieu des titres perdus.

Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire CHTOUROU MOURAD dans son bureau rue des notaires rahbet remed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

2024X01563DIVD2

République Tunisienne

Ministre de la justice et les droits de l'homme

Tribunal de 1ère instance de Ben Arous

Affaire N°2022/228

Par une décision du Gouverneur désigné en date du 9/11/2022, l'ouverture des procédures de la distribution des deniers dérivé de la vente de biens mobiliers à la propriété de la société Aabar en la personne de son représentant légal, sise à Nahj El Hadi Shaker 2013 Ben Arous, selon la requête de répartition déposée par Mme Ines Karzout Ben Fguira au nom de Trade Universal Company Limited en la personne de son représentant légal.

Après avoir sécurisé les deniers au commandement financier à Bab Banat, selon le certificat de dépôt, le numéro J2100258 daté du 18/02/2021, et l'assurance a reçu le numéro M004883.

Tout créancier qui a l'intention de contribuer à la distribution du prix doit, dans les trente jours suivant la publication de cette notification au Journal officiel, soumettre ses arguments de dette par l'intermédiaire d'un avocat à l'écrit de ce tribunal, faute de quoi son droit à une telle contribution sera perdu. Cette proclamation a été rédigée en application des articles 466 et 468 du Code de procédure civile et commerciale.

2024X01564DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Suite à l'annonce publiée au journal Echourouk le 19/10/2024, parue au journal officiel de la République Tunisienne Annonces légales, réglementaire et judiciaires en date du 23/10/2024 n°2024S011352FCCC2 page N°2559.

Lire : Mme sana Massoud titulaire de la carte d'identité nationale n°08459878,

A vendu le fonds de commerce à la société «Boulangerie la grande mosquée»

MF : 1815682B qui a pour gérant Mr Nader Al-Aloui titulaire de la carte d'identité nationale n°12621599.

Au lieu de : Mme Sana Massoud titulaire de la carte d'identité nationale n°08459878, a vendu à Mr Nader Al-Aloui titulaire de la carte d'identité nationale n°12621599.

2024S01536RECZ9